

Discours de M. Bernard DIONNET

Maire de MORIGNY-CHAMPIGNY

à l'occasion de la cérémonie des vœux, le 11 janvier 2025

Nous voici déjà en 2025.

25 années se sont écoulées depuis le mythique passage à l'an 2000.

Rappelez-vous, cette époque marquée par l'appréhension collective autour du fameux bug informatique, supposé provoquer un chaos mondial : effondrement économique, paralysie des systèmes, catastrophe généralisée... Finalement, rien de tout cela ne s'est produit. Ce que nous avons surtout retenu, c'est l'effervescence festive et symbolique de ce passage au 21^e siècle, ouvrant les portes d'un nouveau millénaire riche en avancées technologiques.

Aujourd'hui, un quart de siècle plus tard, certaines traditions restent immuables, comme ces traditionnels vœux où nos collectivités viennent à la rencontre de leurs habitants.

Les progrès des technologies, notamment des intelligences artificielles, sont indéniables. Mais, fort heureusement, elles n'ont pas encore remplacé les élus et représentants qui se tiennent devant vous, animés par la volonté de partager leurs convictions avec cœur. C'est avec cette humanité et cette sincérité que nous abordons ensemble cette nouvelle année.

Comme le rappelle si bien la citation que nous avons mise à l'honneur sur notre carte de vœux : « Restons déterminés, les efforts d'aujourd'hui façonnent les succès de demain. » Cette phrase traduit l'essence même de notre mission en tant qu'élus de proximité :

- Analyser les enjeux d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain,
- Se fixer des objectifs clairs et atteignables,
- Imaginer la trajectoire la plus efficace pour les atteindre,
- Et agir avec détermination, malgré les vents contraires.

Oui, l'intelligence artificielle a encore bien des défis à relever avant de prétendre supplanter les femmes et les hommes engagés dans la vie publique !

Etre ici, avec vous, en ce début d'année, est toujours un plaisir renouvelé. Ce moment privilégié nous permet de dresser ensemble le bilan de l'année écoulée, de tracer les perspectives pour les années à venir, mais aussi de discuter de vos préoccupations, afin de les transformer en opportunités pour améliorer votre qualité de vie.

Je me fais le porte-parole des orientations prises par le conseil municipal et des décisions qui rythment la vie de notre commune. Morigny-Champigny, avec ses défis et son caractère unique, est une ville qui innove pour ses habitants.

Ce début d'année est également l'occasion de remercier celles et ceux qui, par leur engagement et leur solidarité, participent au bien-être collectif. Nous avons tous une responsabilité dans la construction d'une commune solidaire, innovante et vivante.

Oublions la notion d'individualisme au profit de comportement et d'actions en faveur du collectif et revenons ainsi aux valeurs essentielles !

- La liberté, ce droit fondamental, ne doit jamais nuire à autrui.
- L'égalité est une responsabilité collective, un équilibre entre droits et devoirs.
- La fraternité incarne cette solidarité qui nous unit en tant que communauté.

Nous sommes capables de réalisations extraordinaires, mais aussi d'autocritique pour améliorer ce qui doit l'être. Je formule donc le vœu qu'en 2025, la raison et la bienveillance l'emportent dans notre pays, que nous écoutions davantage, modérons nos propos et agissions concrètement pour résoudre les vraies difficultés.

Permettez-moi maintenant de vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale et des agents communaux, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2025 : santé, bonheur et prospérité pour vous, vos proches, vos entreprises, vos associations et vos administrations.

Portons notre attention sur nos réalisations et projets à venir.

À Morigny-Champigny, 2025 sera une année de continuité et de concrétisation des projets amorcés. Depuis 2013, toutes nos actions sont guidées par un fil rouge : « le développement harmonieux et raisonné de notre commune, dans un cadre de vie protégé, où le bien-être de chaque Morignacois reste au cœur de nos préoccupations, tout en préservant nos finances publiques pour les générations futures ».

Permettez-moi cette année de débiter par ce que l'on appelle souvent le "nerf de la guerre" : les finances. Sujet parfois complexe, mais essentiel pour comprendre nos priorités et notre action collective. Je suis heureux de vous annoncer que le résultat financier de 2024 s'inscrit dans la continuité positive des années précédentes. Grâce à une gestion rigoureuse, notre résultat de fonctionnement est à nouveau excédentaire, nous permettant d'envisager sereinement l'avenir et de maintenir un niveau d'investissement très ambitieux pour notre commune de 4 543 habitants. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, je le rappelle avec fierté, notre commune n'est pas endettée.

La gestion des finances d'une collectivité, vous le savez, repose sur des principes simples, proches de ceux des ménages français. Il faut subvenir aux besoins quotidiens tout en prévoyant une épargne qui permet d'investir pour l'avenir. Contrairement au budget de l'État, nos budgets locaux doivent impérativement être équilibrés, chaque dépense devant trouver son équivalent en recette. Depuis 2013, Morigny-Champigny a opéré un véritable changement de paradigme : nous gérons l'argent public « en bon père de famille ». Dépenser sans compter appartient désormais à une époque révolue.

Chaque euro dépensé fait aujourd'hui l'objet d'une analyse rigoureuse. Nous nous interrogeons systématiquement sur le besoin réel et sur le juste prix de chaque dépense. Ce n'est pas un jeu télévisé, mais bien une méthode efficace qui a permis à notre commune de réduire de plus de 9 % ses dépenses de fonctionnement en 9 années, soit une économie cumulée d'environ 1,8 million d'euros. Cette somme précieuse, fruit d'une gestion responsable, nous permet aujourd'hui d'envisager de nouveaux projets pour améliorer la qualité de vie à Morigny-Champigny.

À ce titre, je tiens à remercier chaleureusement les fournisseurs et entreprises avec lesquels nous travaillons, et qui acceptent de jouer le jeu du « juste prix ». Ces partenariats responsables permettent à chacun de gagner sa vie de manière raisonnable tout en contribuant à l'intérêt général.

Notre performance financière est d'autant plus remarquable qu'elle absorbe non seulement les augmentations naturelles des prix et des salaires, mais également les prélèvements supplémentaires imposés par l'Etat. Parmi ces contraintes, je citerai la pénalité liée au déficit de logements aidés de notre commune. En 2024, cette pénalité a été majorée de 70 % dans la limite de 5% des dépenses de fonctionnement, atteignant près de 155 000 euros, soit une charge considérable pour nos finances.

Sans chercher à polémiquer, je me dois toutefois de rappeler une réalité préoccupante : depuis 2021, les prélèvements de l'Etat sur nos finances dépassent les dotations qu'il nous attribue. Autrement dit, nous contribuons davantage que nous recevons. Ce déséquilibre, hors subventions d'investissement, illustre une pression croissante qui risque de s'accroître dans les années à venir. Vous le savez aussi bien que moi, l'actualité nationale nous invite à rester prudents.

Face à cet environnement complexe, la commune ne peut désormais compter que sur ses recettes propres, principalement issues des impôts et taxes locales. Malgré cela, je tiens à vous rassurer : je proposerai cette année encore au conseil municipal de maintenir les taux des taxes ménages, afin de préserver le pouvoir d'achat des Morignacois. Cette décision, rendue possible par notre gestion exemplaire, témoigne de notre volonté de limiter l'impact des contraintes nationales sur votre quotidien.

Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier sincèrement toute l'équipe municipale – élus comme agents – pour leur engagement sans faille à mes côtés. Grâce à leur travail acharné et leur solidarité, nous avons réussi à conjuguer rigueur financière et ambition pour notre commune, tout en veillant à préserver le porte-monnaie des habitants.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réalisations pour notre commune. Ces projets ont été, pour certains, relativement faciles à mener à bien, mais pour d'autres, plus complexes et longtemps attendus. Ces derniers témoignent de notre détermination à répondre aux besoins de notre territoire, et de notre capacité à transformer des défis en succès.

L'année 2025 s'annonce tout aussi ambitieuse, et sera une nouvelle année d'investissements pour notre commune. Grâce à la collaboration étroite que nous entretenons avec nos partenaires financiers et institutionnels, l'Etat, la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne, ainsi que la Communauté d'Agglomération de l'Étamptois Sud Essonne, nous avons la possibilité d'envisager des réalisations importantes pour le bien-être de notre population.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers ces partenaires. Leur accompagnement, non seulement financier mais aussi en termes de conseils et de soutien stratégique, est absolument précieux. Ce sont ces collaborations qui nous permettent de monter des projets ambitieux et de répondre aux défis de demain, dans un esprit de solidarité et de mutualisation des ressources.

Je débiterai ce tour d'horizon par les investissements stratégiques inscrits dans notre Plan Pluriannuel, particulièrement en lien avec la transition écologique, un enjeu majeur.

Parmi les projets les plus importants et presque achevés, nous avons le passage au 100% LED de l'ensemble des candélabres communaux. Ce changement, qui touche 700 points lumineux pour un montant global de 620 000 euros est en bonne voie pour être terminé en ce début d'année. Conformément à mes engagements, et après en avoir délibéré avec le conseil municipal, nous avons rétabli, dès la mi-décembre, l'extinction de l'éclairage public à 23h55, comme cela se faisait précédemment, et avons également anticipé l'allumage de l'éclairage public de 10 minutes pour améliorer la sécurité des piétons, une mesure qui nous tenait particulièrement à cœur.

Nous poursuivons également le renouvellement de notre flotte de véhicules et équipements en optant pour des modèles 100% électriques. Cette transition vise à réduire notre empreinte carbone tout en diminuant les nuisances sonores et en améliorant la qualité de l'air, dans une volonté de respecter à la fois l'environnement et le bien-être de nos concitoyens.

Malheureusement, en 2024, nous n'avons pas pu lancer comme prévu le projet d'isolation et de remplacement du chauffage au gaz du complexe sportif par une chaufferie géothermique. Cela est dû à la non-obtention des subventions attendues. Cependant, nous avons d'ores et déjà relancé cette démarche pour 2025, avec l'espoir d'obtenir cette fois-ci les financements nécessaires. Ce projet représente un investissement global avoisinant le million d'euros, et son aboutissement serait une réelle avancée pour notre commune en matière de performance énergétique.

En revanche, grâce à nos fonds propres et à une aide financière de l'agglomération, nous avons pu installer une pompe à chaleur à la salle des fêtes, permettant ainsi de redonner un usage confortable à ce bâtiment, et nous pouvons en témoigner aujourd'hui.

Fin 2024, comme prévu, le marché public pour la connexion du Centre Bourg Innovant et Ecologique à la forêt de la Barre a été attribué pour créer en 2025 de nouvelles liaisons douces et voies vertes. Ce projet, d'un montant de 200 000 euros environ est financé à 50% par des subventions de l'Etat, de la Région, de l'Agglomération, et il contribuera à renforcer l'accessibilité et la qualité de vie dans notre commune.

Par ailleurs, nous avons mené, en collaboration avec une entreprise locale, une pré-étude pour la création du jardin ethnobotanique à l'arrière de la mairie. Ce nouvel espace pédagogique, ouvert au public, viendra enrichir notre patrimoine local et renforcer l'aspect écologique de notre centre bourg. Le dossier sera déposé auprès de la Région d'ici mi-2025, avec pour objectif de débiter les travaux cette année après la réception des nouveaux logements du centre bourg.

Enfin, sachez que le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la protection du massif boisé classé qui surplombe notre bourg. L'objectif est de limiter les acquisitions par des investisseurs ayant des projets peu compatibles avec la préservation de ce bien naturel. En 2024, la commune a déjà acquis 34 parcelles pour 2,8 hectares, et nous prévoyons prochainement d'acquérir 2,3 hectares supplémentaires, garantissant ainsi la protection de notre patrimoine naturel pour les générations futures.

Ces projets illustrent parfaitement notre volonté de concilier développement, respect de l'environnement et qualité de vie pour l'ensemble des Morignacois.

Je souhaite poursuivre cette intervention par le projet majeur et véritablement emblématique que notre commune porte avec fierté depuis fin 2013 : le projet du Centre Bourg Innovant et Ecologique.

Comme vous le savez, ce projet a reçu le soutien de la Région et a obtenu le prestigieux label des 100 quartiers innovants et écologiques. Nous pouvons légitimement être fiers de ce projet, et de la détermination qu'il a fallu pour le mener à bien. Dix années d'efforts, de discussions, et de persévérance, avec un seul objectif en tête : offrir à Morigny-Champigny un véritable centre bourg, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Mener ce projet n'a pas été facile, mais cela a permis de démontrer que la vision à long terme, combinée à des partenariats solides, tant publics que privés, est la clé pour transformer des idées en réalité. Nous avons su surmonter chaque obstacle, chaque difficulté, avec la conviction qu'il était essentiel d'agir dans l'intérêt des Morignacais.

Dix années pour offrir à notre commune de nouveaux logements, de nouveaux locaux associatifs, de nouveaux commerces, et de nouveaux espaces publics tout en intégrant des solutions écologiques de qualité. Dix années de travail acharné, pendant lesquelles, malgré un mille-feuilles de difficultés, nous n'avons jamais cessé de croire en ce projet.

Je tiens à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la concrétisation de ce projet :

- Aux quatre sous-préfets successifs et aux nombreux agents des services de l'Etat pour leur soutien et leur collaboration sans faille, tant administratif que financier.
- À la Région, et plus particulièrement aux agents et élus qui ont instruit le dossier et attribué un million d'euros de subventions, un soutien précieux pour notre démarche.
- Aux entreprises qui conduisent ce double chantier privé et public et ainsi concrétisent cette transformation ambitieuse pour notre centre bourg historique.
- Aux agents communaux, qui ont suivi ce dossier avec engagement et persévérance pendant ces dix dernières années.
- Enfin, un merci tout particulier à Continental Foncier, un partenaire essonnien de longue date, un ensemblier écologique visionnaire qui a réinventé la promotion immobilière. Leur travail exemplaire mérite d'être salué.

Je me permets de reprendre une citation de Peter Sloterdijk : « L'écologie ne viendra pas d'en haut, les réponses viennent de l'association des intelligences au plus près des territoires ». Cette réflexion résonne parfaitement avec notre démarche : un projet porté localement, avec une vision écoresponsable et durable, pour les habitants et avec eux.

Le Centre Bourg Innovant et Ecologique est la colonne vertébrale de notre action depuis plus de 10 ans. Et oui, nous pouvons être fiers de ce projet, car il ne se limite pas à des constructions bas-carbone, il s'accompagne d'aménagements qualitatifs, pédagogiques et écologiques visant à dynamiser notre centre bourg historique tout en le connectant aux différents quartiers de notre commune grâce à des liaisons douces.

Le chantier avance selon les prévisions. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les entreprises pour garantir une circulation fluide, tout en maintenant l'accès à la boulangerie et au café-restaurant. La livraison des travaux est prévue pour le milieu de l'année.

Mais ce n'est pas tout. Voici quelques projets qui ne sont pas encore visibles mais prévus dans le cadre de ce projet global :

- Nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour la construction d'un distributeur automatique de billets à la demande des Morignacais. Il sera installé à l'entrée de la salle des fêtes, en limite de voirie, et les travaux débiteront fin janvier. Ce service sera un atout pour notre commune. Au-delà de l'investissement, la commune en assurera le fonctionnement pour un montant annuel de l'ordre de 15 000 euros. Avec l'agence

postale communale, ce distributeur complétera les services de proximité assurés par la commune.

- Concernant la pharmacie, elle rejoindra les locaux commerciaux du centre bourg, et il restera environ 150 m² à commercialiser. Sur la base d'une étude réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, nous allons lancer un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner une ou plusieurs enseignes de proximité pérennes. La commune envisage d'acheter ces locaux afin de maîtriser le foncier. Nous avons déjà reçu une notification de subvention de 150 000 euros de la Région pour ce projet.

Dans cette perspective, l'ancien bâtiment jouxtant le parvis de l'église devrait retrouver à terme sa fonction d'agence postale, et pourrait accueillir d'autres activités économiques locales.

En 2019, lors de l'organisation de l'anniversaire des 900 ans de la consécration de l'église abbatiale Sainte Trinité, le groupe de travail ad hoc avait envisagé de laisser une trace de cet événement marquant. Le parvis de l'église retrouvera sa destination originelle, débarrassé des voitures, avec la plantation de tilleuls supplémentaires et l'installation d'une statue d'un moine bénédictin, œuvre de l'artiste Morignacois Gaëtan Ader. Cette sculpture symbolique, représentant un moine posant une clé de voûte, sera inaugurée, je l'espère, d'ici la rentrée de septembre, en présence de tous ceux qui ont œuvré pour cet anniversaire mémorable.

Je voudrais désormais aborder un sujet qui, je le sais, suscite des préoccupations légitimes : les projets de construction de logements sur notre commune.

Depuis plusieurs années, je vous explique que Morigny-Champigny est une commune très attractive, et qu'il y a un intérêt marqué de la part des aménageurs pour y développer des projets immobiliers. Notre situation géographique, notre cadre de vie, et notre patrimoine naturel sont des atouts indéniables, ce qui suscite, bien sûr, l'intérêt des investisseurs. Toutefois, mon engagement reste celui d'un développement maîtrisé.

Je milite pour que notre commune continue de croître harmonieusement, de manière à accueillir les nouveaux habitants tout en préservant la quiétude et le bien-être de ceux qui y vivent déjà. Pour ce faire, il est impératif de contrôler les projets et de travailler à des ajustements lorsque cela est nécessaire. Cependant, il faut garder à l'esprit que des accords peuvent être conclus entre vendeurs et acheteurs sans que la commune puisse intervenir. Et lorsqu'une demande de permis de construire est légale, en tant que maire, mon rôle est de garantir que la procédure soit respectée, même si cela ne correspond pas toujours à mes souhaits.

Bien sûr, mon engagement reste celui de défendre les intérêts des riverains et de m'assurer que la qualité de vie des futurs habitants soit prise en compte. Lorsque les projets sont acceptés, ils peuvent toutefois être ajustés, parfois après de longues négociations et des modifications importantes. Je vous assure, mes chers concitoyens, de ma volonté inébranlable de préserver l'esprit village de notre commune, ce lien social qui nous unit et qui fait toute la richesse de Morigny-Champigny.

Je tiens également à souligner que, dans cette démarche, je compte sur le soutien des services de l'Etat pour comprendre la particularité de notre commune, avec ses spécificités administratives et ses nombreuses servitudes réglementaires. Il est impératif que nous trouvions ensemble des solutions adaptées, afin de respecter à la fois la loi et les besoins spécifiques de notre territoire. Cela nécessitera du temps, de la réflexion, et une attention particulière aux détails.

Nous devons avancer de manière responsable, en prenant le temps nécessaire pour que chaque projet respecte nos valeurs communes et l'avenir que nous voulons pour Morigny-Champigny.

Afin de répondre aux évolutions de notre commune et de garantir la qualité de nos services publics, il est essentiel de dimensionner nos infrastructures en fonction des besoins actuels et futurs. C'est dans cette perspective que, depuis plusieurs années, nous avons engagé, en collaboration avec l'agglomération, un projet d'envergure : la construction d'une nouvelle crèche rue des Acacias.

Ce projet représente un véritable progrès pour notre territoire, puisqu'il permettra de créer un équipement pouvant accueillir 60 berceaux, soit le double de la capacité actuelle de la Maison de l'Enfance. Cet accroissement de places permettra non seulement de mieux répondre aux besoins des familles, mais aussi de libérer de l'espace à la Maison de l'Enfance pour renforcer les accueils périscolaires. Ce projet, sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années est le fruit d'un partenariat entre l'agglomération, qui finance la construction à hauteur de plus de 3 millions d'euros, et la commune, qui met à disposition le foncier nécessaire, situé à l'arrière de l'école Jean de La Fontaine.

Ce partenariat dans lequel l'agglomération prend en charge la construction et le fonctionnement de la structure, est un excellent exemple de collaboration efficace au service de nos concitoyens.

Le début des travaux est prévu d'ici la rentrée de septembre, et je suis convaincu que cette crèche représentera un atout majeur pour l'accueil des jeunes enfants, tout en permettant de désengorger les autres structures existantes.

Je tiens à remercier chaleureusement l'agglomération pour son accompagnement constant, et je suis également persuadé que Monsieur le Président de l'agglomération pourra vous apporter des précisions supplémentaires sur ce projet ambitieux.

Grâce à ce type de projet, nous affirmons notre volonté d'adapter nos services publics aux besoins croissants de notre commune, et de continuer à travailler main dans la main pour offrir à nos administrés un cadre de vie optimal.

Je souhaiterais maintenant aborder un projet particulièrement cher à notre cœur, celui qui concerne nos seniors et qui progresse à son rythme, mais de manière résolue : la maison intergénérationnelle sur le site de Brunehaut. Ce projet est en réalité imbriqué dans une dynamique plus large, associée à la construction d'un nouveau centre technique et à la maison de santé pluridisciplinaire. Ces trois projets convergent pour répondre aux besoins croissants de notre population et contribuer à la revitalisation de notre territoire.

Commençons par la maison intergénérationnelle. Après de nombreuses discussions et plusieurs versions d'implantations, nous avons enfin obtenu l'autorisation ministérielle pour déconstruire l'actuel centre technique. Cependant, il reste encore à obtenir un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, pour la construction de la maison intergénérationnelle, avant de recevoir l'accord ministériel définitif. Cette maison intergénérationnelle aura pour vocation d'accueillir environ 50% de seniors et offrira également quelques logements inclusifs, dédiés à des personnes en situation de handicap. Ce projet, qui a pris forme depuis 2017, s'est adapté à la particularité du site : un

lieu remarquable et protégé, qu'il convient de renaturer et de valoriser. Cette structure répondra ainsi à une demande forte de nombreux Morignacois, qui, confrontés à la difficulté d'entretenir leur grande maison, trouveront ici un cadre de vie adapté à leurs besoins.

Mais avant même de commencer les travaux, il est essentiel de relocaliser le centre technique municipal sur le site du complexe. Un avant-projet sommaire est déjà prêt, mais le conseil municipal devra s'assurer que le projet de Brunehaut pourra aller à son terme avant de donner son feu vert.

Au départ, nous envisagions d'associer une maison de santé à ce projet sur le site de Brunehaut, mais après une étude approfondie des différentes options, nous avons décidé de renoncer à cette idée. Pourquoi ? Parce qu'il aurait été nécessaire d'ajouter un nombre important de places de stationnement, ce qui aurait compromis l'harmonie du site et la qualité de vie des habitants. Nous avons toujours à cœur de préserver notre capital environnemental et patrimonial tout en offrant des solutions adaptées. C'est pourquoi nous avons activé un plan B, qui était l'une des alternatives envisagées dès le départ. La maison de santé s'implantera désormais sur le site du complexe, où le foncier est disponible et où le stationnement ne pose aucun problème. Certes, nous perdons un peu de la synergie initialement pensée avec la maison intergénérationnelle, mais cette nouvelle implantation permettra de répondre efficacement aux besoins de santé de notre territoire. Ce projet, que nous avons initié fin 2014, a connu bien des rebondissements. Je me souviens du 1^{er} janvier 2015, lorsque je me suis retrouvé dans mon bureau à convaincre un médecin de rejoindre notre commune en tant que médecin salarié. Depuis, nous avons parcouru un long chemin. Nous avons voulu faire les choses dans l'ordre : disposer de professionnels de santé en nombre suffisant avant d'envisager la construction d'un tel équipement. Aujourd'hui, rien que sur le site du complexe, nous comptons déjà 3 médecins généralistes, un cabinet de 4 infirmiers et 2 psychologues. Il est donc désormais temps de lancer la construction de la maison de santé, qui offrira 10 cabinets. Grâce à cette politique d'accès aux soins, nous sommes confiants dans la possibilité d'attirer de nouveaux praticiens. De plus, grâce à la collaboration étroite avec nos voisins de Brières-les-Scellés, nous avons décidé de porter ce projet conjointement. Je tiens à remercier chaleureusement la commune de Brières-les-Scellés pour toute son implication dans ce projet de santé, indispensable pour notre territoire du sud Essonne. Nous avons retenu un cabinet d'architectes parisien et notre objectif est de commencer les travaux d'ici septembre prochain. Je voudrais également exprimer toute ma gratitude envers nos professionnels de santé impliqués dans ce projet. Leur soutien et leur investissement sont cruciaux pour faire de cette maison de santé un véritable atout pour nos communes.

J'aimerais à présent vous donner une vision claire des efforts que nous déployons pour réhabiliter et entretenir la voirie communale. Vous le savez, la tâche est considérable, compte tenu de la trentaine de kilomètres de voirie communale que compte Morigny-Champigny et du coût élevé des travaux. Pour maintenir nos routes et trottoirs en bon état, il faudrait idéalement pouvoir investir chaque année pas moins de 400 000 euros.

En 2013, l'état des finances communales ne nous permettait malheureusement pas de répondre à cette exigence. Mais, grâce à une gestion rigoureuse et des choix stratégiques, la situation s'est nettement améliorée. Depuis plusieurs années, nous avons la capacité d'engager annuellement des travaux significatifs sur notre réseau routier.

En 2024, au-delà des travaux réalisés dans le cadre du projet du Centre Bourg, nous avons engagé 515 000 euros à la réfection et à la création de voiries, une somme conséquente qui témoigne de notre engagement à améliorer durablement la qualité de nos chaussées. Nous avons refait et aménagé les trottoirs des rues de la Juine et du Chemin Vert, et lancé le marché

de travaux pour la rénovation complète des rues situées dans les hameaux de Bonvilliers et de La Montagne, ainsi que de la route qui les relie. Nous y avons rajouté la réfection de la rue des Moulins, entre la sortie du parc et la rue des Ponts, ainsi que la rénovation de la rue de l'Orangerie, et les trottoirs de la Grande Rue, entre la rue Courte et les feux tricolores.

Dans les mois à venir, nous compléterons cette liste avec la rue des Ponts, entre le Centre Bourg et l'entrée de ville, ainsi que la rue du Mississippi et la partie haute de la rue de Villeneuve. Je suis convaincu que la commission ad-hoc identifiera d'autres priorités à intégrer en 2025.

Il convient de souligner qu'à l'exception des projets liés au Centre Bourg, les travaux de voirie ne bénéficient pas de subvention. Ils doivent donc être financés entièrement sur les fonds propres de la commune ou, lorsque cela est possible, en sollicitant le fonds alloué par la Communauté d'Agglomération.

Malgré ces contraintes, nous restons déterminés à poursuivre cet effort pour garantir aux Morignacais un réseau routier sécurisé, fonctionnel et à la hauteur de leurs attentes.

Je pourrais encore évoquer de nombreux sujets, chacun essentiel à sa manière. Je pourrais vous parler des efforts que nous menons, en partenariat avec l'agglomération, pour stimuler le développement économique sur notre commune et plus largement dans le sud Essonne, avec des projets qui porteront leurs fruits dans les années à venir. Je pourrais également mentionner les évolutions positives à venir aux Rochettes, qui amélioreront le cadre de vie de nos habitants.

Je pourrais revenir sur la question cruciale de la couverture 4 et 5G de notre territoire, qui s'améliore significativement grâce à l'installation d'une nouvelle antenne sur le site du complexe, permettant l'arrivée de trois nouveaux opérateurs. Cette avancée renforce notre connectivité et répond à une demande forte des Morignacais.

Je pourrais vous expliquer le travail quotidien de vos policiers municipaux et de Tom et Lili qui assurent votre sécurité, ou encore des premières bornes de recharges électriques installées en partenariat avec le Syndicat du SMOYS sur le parking Daudet.

Et je pourrais continuer encore longtemps, car le quotidien de vos élus locaux est dense et exigeant. Nous œuvrons sur tous les fronts, avec un seul objectif : l'intérêt général. Que ce soit dans des projets ambitieux ou dans des actions plus discrètes mais tout aussi essentielles, l'engagement de vos élus est total.

Alors, permettez-moi de réaffirmer, avec force, conviction et beaucoup de cœur : « Restons déterminés, les efforts d'aujourd'hui façonnent les succès de demain ». Certes, il reste beaucoup à faire. Mais chaque avancée, chaque projet réalisé nous rapproche de l'objectif d'un Morigny-Champigny toujours plus accueillant, dynamique, harmonieux et respectueux de son patrimoine.

Je vous invite, chacune et chacun, à me rencontrer et à partager vos idées, vos suggestions, et vos attentes. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir où la vie morignacoise sera toujours synonyme de bien-être et de progrès collectif.

Avant de conclure ce discours, j'aimerais mettre à l'honneur ce qui fait l'âme et la richesse de Morigny-Champigny : l'humain.

À vous, femmes et hommes engagés au service de nos concitoyens, je souhaite adresser un remerciement sincère.

Merci à celles et ceux qui veillent sur notre sécurité, nos policiers nationaux, municipaux, nos gendarmes et nos pompiers, toujours mobilisés pour assurer notre tranquillité et notre protection.

Merci à toutes les entreprises et tous les partenaires qui nous accompagnent au quotidien dans la réalisation de nos projets, et nous font profiter de leur expertise.

Merci à vous, médecins, infirmières, aides-soignants et tous les professionnels de santé, qui prenez soin de nous avec dévouement et humanité.

Merci également à nos enseignants et à l'ensemble des acteurs du monde éducatif qui transmettent leur savoir et les valeurs de la République à nos enfants.

Un immense merci aux agents des services publics, que ce soit au sein de nos collectivités ou de l'Etat, qui œuvrent souvent dans l'ombre, mais avec un rôle crucial pour le fonctionnement de notre commune.

Je tiens aussi à saluer les bénévoles, véritables piliers de notre tissu associatif. À vous, présidentes, présidents et membres des associations, qui donnez de votre temps pour offrir des activités, des moments de partage et de solidarité. Et une mention spéciale aux lutins qui ont mis du cœur à l'ouvrage pour embellir notre commune à Noël et offrir aux enfants des souvenirs magiques.

Je n'oublie pas non plus les jeunes du Conseil Municipal Jeune, qui portent un regard neuf et prometteur sur l'avenir de notre commune. Vous êtes les femmes et les hommes de demain, et votre implication est une source d'espoir.

Merci à toutes et tous. Merci pour votre engagement, pour le dynamisme, le lien et la vie que vous insufflez à nos quartiers, à nos hameaux, et à notre centre-bourg. Que serions-nous sans cette chaîne de solidarité, sans l'entraide, sans ce collectif si précieux ?

Car c'est ensemble, dans l'unité et le respect mutuel, que nous continuons à faire avancer Morigny-Champigny. Nous avons démontré à maintes reprises que le collectif est toujours plus fort que l'individualisme.

Alors, en cette nouvelle année qui s'ouvre à nous, je vous le redis avec force : Merci. Merci à chacun d'entre vous, car vous êtes le cœur battant de notre commune.

Nous allons conclure,

En ce début d'année 2025, nous avons ensemble regardé le chemin parcouru et tracé les perspectives qui s'offrent à nous. Les défis sont nombreux, mais l'énergie, la résilience et l'esprit de solidarité qui animent notre commune me donnent une immense confiance en notre avenir.

Chaque action menée, chaque projet réalisé ou en cours est le fruit d'une volonté collective : celle de bâtir un Morigny-Champigny où il fait bon vivre, grandir et vieillir. Ensemble, nous portons des valeurs d'engagement, d'écoute et d'innovation, tout en restant fidèles à notre patrimoine et à notre identité.

Alors, en ce moment si particulier, où l'on se souhaite le meilleur, je forme le vœu que 2025 soit pour vous toutes et tous une année de santé, de réussite et d'épanouissement. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe du partage et de l'entraide, et qu'elle renforce encore davantage notre lien communal.

Soyez assurés de l'implication totale de vos élus à vos côtés, et sachez que vos idées et vos contributions sont les bienvenues pour continuer à faire de Morigny-Champigny une commune exemplaire.

Je vous remercie pour votre confiance, et je vous adresse, avec toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2025 !

Bonne année à toutes et à tous !